

Questions orales

C'est à l'intérieur du Canada que le Québec et les Québécois ont réussi à obtenir un niveau de démocratie qui n'existe pas ailleurs dans le monde. Dans quel pays du monde pourrait-il y avoir un chef de l'opposition qui a le droit de dire, en Chambre, ses opinions sur l'avenir du Canada en tant qu'entité?

Je suis fier d'appartenir à un pays qui a ce genre de valeurs démocratiques. Je suis fier d'appartenir à un pays qui a des valeurs de partage comme en a le Canada. Je suis fier d'appartenir à un pays qui redistribue la richesse des provinces les mieux nanties aux provinces les plus pauvres. Et c'est pour cela que le 30 octobre, les Québécois et les Québécoises vont voter non au référendum.

* * *

[Traduction]

LES SOINS DE SANTÉ

M. Gurbax Singh Malhi (Bramalea—Gore—Malton, Lib.): Monsieur le Président, le système de soins de santé est une source de grande fierté pour les Canadiens d'un océan à l'autre. C'est un élément important de notre identité nationale. Les électeurs de Bramalea—Gore—Malton, voire tous les Canadiens, craignent de voir leurs prestations d'assurance-maladie diminuer ou disparaître.

• (1450)

La ministre de la Santé peut-elle assurer aux Canadiens que le gouvernement n'abandonnera jamais les principes fondamentaux du système de de soins de santé?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, durant la dernière campagne électorale, notre parti s'est engagé à préserver l'universalité du régime d'assurance-maladie dont bénéficient tous les Canadiens. Nous avons dit que nous préserverions aussi les cinq principes énoncés dans la Loi canadienne sur la santé, mais que nous travaillerions de concert avec les autres intéressés pour accroître l'efficacité et l'efficacité de notre système de soins de santé afin de tenir compte des nouvelles réalités.

Nous avons également affirmé que nous n'appuierions pas un système offrant de meilleurs services ou un accès plus rapide aux Canadiens riches. Nous avons pris des mesures en ce sens. C'est la raison pour laquelle nous avons fixé l'échéance du 15 octobre. Tous les Canadiens, où qu'ils habitent, peuvent être certains que le gouvernement continuera de protéger et d'améliorer notre système de soins de santé.

* * *

LES ADDITIFS POUR L'ESSENCE

M. Paul E. Forseth (New Westminster—Burnaby, Réf.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie.

Le ministre a déjà déclaré à la Chambre qu'il était en faveur de l'uniformisation des normes applicables à l'essence au Canada et aux États-Unis. Le ministre n'est pas sans savoir que, vendredi dernier, la cour d'appel des États-Unis a statué en faveur de Ethyl Corporation, qui pourra vendre sur le marché américain l'additif MMT que le gouvernement du Canada souhaite interdire.

Le ministre admet-il que, compte tenu de la décision rendue aux États-Unis, il n'y a pas lieu pour le gouvernement canadien d'interdire l'ajout de MMT, cet additif qui réduit la pollution automobile, à l'essence canadienne?

L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, je suis certain que le député roule dans une automobile de modèle assez récent. Ma voiture à moi est plutôt vieille. Il devrait savoir que tous les fabricants de véhicules automobiles aussi bien américains que japonais nous ont dit que le MMT nuit au fonctionnement des systèmes de diagnostic dont sont munis les nouveaux véhicules. Par conséquent, les fabricants refuseront d'honorer leurs garanties à l'égard des véhicules qui rouleront à l'essence additionnée de MMT.

C'est à cela que sert l'essence. C'est sa raison d'être. Le député ne doit sûrement pas voir d'objection à ce que l'occasion soit donnée à l'industrie automobile de répliquer, si la décision rendue par la cour américaine est maintenue. Notons d'ailleurs qu'il ne se vend pas d'essence additionnée de MMT en ce moment aux États-Unis.

M. Paul E. Forseth (New Westminster—Burnaby, Réf.): Monsieur le Président, cela fait belle lurette que le Parti réformiste insiste pour que le gouvernement canadien soumette le MMT à des tests scientifiques indépendants. Jusqu'ici, on s'est moqué de notre idée. Il a maintenant été établi que le projet de loi visant à interdire son emploi ne reposait pas sur des données scientifiques valables. De toute évidence, cette décision a été motivée par le sectarisme politique et non par le souci de protéger l'environnement.

Le ministre de l'Industrie admet-il que le Parti réformiste avait raison depuis le début de recommander que l'on effectue des tests indépendants avant d'interdire ce produit, ce qui paraît maintenant tout à fait futile, compte tenu des projets d'harmonisation annoncés par le ministre?

L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, je ne sais pas de quel côté est le député. Chose certaine, sa position s'apparente fortement à celle des sociétés pétrolières sur ce point en particulier.

Quant à nous, nous sommes du côté des consommateurs. Nous sommes du côté des gens qui achètent les véhicules qui fonctionnent à l'essence. Nous sommes du côté des gens qui souhaitent faire respecter la garantie touchant leur véhicule. Nous avons besoin de normes uniformes de part et d'autre de la frontière. Les réformistes n'ont pas raison; ils ont tort. Ils devraient aller parler aux fabricants de véhicules automobiles.

* * *

[Français]

LA CAMPAGNE RÉFÉRENDAIRE

M. René Laurin (Joliette, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires intergouvernementales.